

Cela n'est réellement qu'un à-côté qui n'a rien à voir avec les conséquences qu'entraînera la décision qu'on nous demande de prendre en ce moment. Nous devons considérer certains facteurs à l'origine de la situation dans la province de Québec. Beaucoup ont fait de grandes déclarations au sujet du Canada, où l'on trouve peut-être encore plus qu'ailleurs un climat propice à toutes les libertés. Ces libertés font partie de notre héritage. Nous les comprenons et nous les apprécions de plus en plus alors que nous avançons dans les sentiers de la vie. Elles entraînent, sans peur des conséquences, le droit de ne pas être d'accord, de se plaindre, de contester, de manifester, de promener des écriteaux et d'installer des piquets sur la colline parlementaire, le droit d'informer le public de cette façon dans le pays tout entier. Beaucoup de gens en tirent parti. Mais il ne faudrait pas en conclure que ce sont là les seuls facteurs de la démocratie dans notre pays. A quoi bon protester, se plaindre d'une situation difficile et réclamer une réforme ou des solutions aux problèmes quand personne n'écoute, que le gouvernement refuse d'y donner suite ou qu'il choisit ne pas en reconnaître la légitimité? Les gens en ressentent des frustrations. Des groupes de tous les coins du pays croient avoir des raisons légitimes de se plaindre du gouvernement, de ce qu'il a fait ou n'a pas fait. Le gouvernement n'a pas écouté ces instances ou il les a rejetées et les groupes se sont sentis frustrés. Il y a un sentiment de désespoir. Dans une certaine mesure, c'est ce qui se passe au Québec comme ailleurs.

Le cas des Esquimaux de la province de Québec est l'exemple pertinent qui vient à l'esprit. A l'unanimité, ils ont insisté pour que leurs droits et l'autorité en ce qui les concerne ne relèvent pas de la province de Québec. Ils l'ont dit à maintes reprises; pourtant le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) qui doit leur rendre compte n'a pas du tout tenu compte de l'opinion unanime de ces personnes et il poursuit les négociations avec Québec en vue du transfert. Cette situation amènera certes la frustration et le désespoir. S'il n'y a pas de changement, ces gens en déduiront qu'il leur faut avoir recours à d'autres moyens que celui d'exprimer leurs vues à un gouvernement qui refuse de les entendre.

A la mort de Maurice Duplessis est né au Québec un nouveau concept de liberté politique qui a fait miroiter un espoir de progrès pour les gens qui avaient connu les entraves imposées à la province pendant si longtemps par le gouvernement Duplessis. Cet espoir a engendré le sentiment séparatiste, le désir d'une individualité politique dans les limites de la province et le désir de faire connaître l'entité politique appelée province de Québec. Certains hommes publics ont exploité ce sentiment à des fins politiques. L'un d'eux est Jean Lesage, ancien premier ministre du Québec. Mon ami de Témiscamingue, le chef du Ralliement créditiste, en est un autre.

M. Peters: Témiscamingue, au Québec.

M. Howard (Skeena): J'ai essayé de prononcer ce nom correctement afin de ne pas blesser mon collègue de l'Ontario, le député de Timiskaming (M. Peters). Le secrétaire d'État (M. Pelletier) a aussi exploité cette attitude et ce sentiment. De fait, il est l'un de ceux qui, en parlant des citoyens du Québec, a dit «mes frères séparatistes». Voilà une expression assez affectueuse. La reconnaissance et l'exploitation de ce sentiment dans le Québec

ont par la suite été abandonnées avant et pendant le règne de Jean Lesage comme premier ministre de cette province. Celui-ci s'est rendu compte qu'il était dangereux de continuer à jouer avec le sentiment séparatiste. Il a donc cessé de l'exploiter parce qu'il devenait incontrôlable.

Dès que ces gens—et je ne veux pas parler seulement de ceux que j'ai mentionnés—ont renoncé au projet d'établir quelque alliance politique pour obtenir des votes, les exploités se sont naturellement sentis frustrés et ont cherché une autre voie. Je ne sais pas à quel degré les membres du FLQ ont participé à l'expansion du séparatisme dans le Québec il y a huit, dix ou quinze ans.

L'hon. M. Pelletier: Il est évident que vous ne connaissez pas grand-chose là-dessus.

M. Howard (Skeena): Je suis heureux que le secrétaire d'État se soit enfin décidé à parler durant ce débat au lieu de rester gêné à son siège. J'ai dit en toute candeur qu'il s'agissait là de quelque chose que je ne connaissais pas. Combien plus précis dois-je me montrer? Je n'essaie pas de faire des futilités ou de jouer au plus fin.

Je n'établis aucun lien entre le FLQ, le parti québécois ou tout autre parti politique. La vérité c'est que les membres du FLQ ont une psychose: ils ne se soucient pas de se montrer rationnels envers quoi que ce soit.

J'ignore s'il est établi que les espérances d'appui politique de la tendance séparatiste croissante dans le Québec se sont étendues à ceux qui font maintenant partie du FLQ. C'est bien possible. C'est une des voies qui peut mener à l'hostilité des groupes à l'égard de la société: ils éprouvent d'abord de la frustration, ensuite ils se sentent exploités et enfin ils se voient dans une situation sans issue. A mon avis, l'in vraisemblable grève des forces de police de la ville de Montréal a contribué à cet effondrement. Si la police, censée protectrice de nos droits et de nos biens, rejette ce rôle et se désintéresse de ce qui peut arriver aux gens et à leurs biens, cela ajoute au désenchantement de plus en plus fort qui règne dans la province.

La sortie du premier ministre Robarts l'autre soir a contribué à cette situation. Son intervention et ses commentaires ont abouti à ce que Claude Ryan, Louis Laberge, René Lévesque et je ne sais qui d'autre encore unirent leurs voix pour inviter le gouvernement à remplir les conditions des ravisseurs. Cela n'a pas beaucoup arrangé les choses. Je suis sûr que le premier ministre Robarts a suffisamment de problèmes avec la mafia, la police, et les organisations syndicales de sa province. Avant de tenir de tels propos, il aurait dû faire preuve de la plus grande circonspection.

• (6.20 p.m.)

Je suis dans un doute extrême quant à ce qu'il conviendrait de faire. Le premier ministre (M. Trudeau) nous demande de lui faire confiance. Certains députés lui feront confiance, mais je suis sûr que certains membres du cabinet ne sont pas prêts à accepter la parole de leurs collègues. Le premier ministre a fait sa déclaration à la Chambre et nous a donné lecture de certaines lettres; je n'ai pas bien saisi. Il est toujours plus facile de comprendre le sens d'un texte lorsqu'on peut lire l'original plutôt qu'une traduction. Libre à chacun de ne pas être bilingue.